

1^{er} novembre 1689.*Congé à M. de Baugy.*

Le comte de Frontenac con^{er} du Roy, en ses conseils gouverneur et Lieutenant general pour sa Majesté en toute la (nouvelle) France septentrionnale.

Nous permettons au sieur Ch^{er} de Baugis (*sic*) capitaine commandant un detachment de la marine et du nombre des sept compagnies Reformées, de repasser en France avec le nommé Dupayrous son valet dans tel vaisseau que bon luy semblera pour vaquer a ses affaires. Fait a Montreal le 1^{er} jour de novembre. 1689.

FRONTENAC.

Par Monseigneur,
DE MONSEIGNAT.